

# Saint-Egrève

N°218

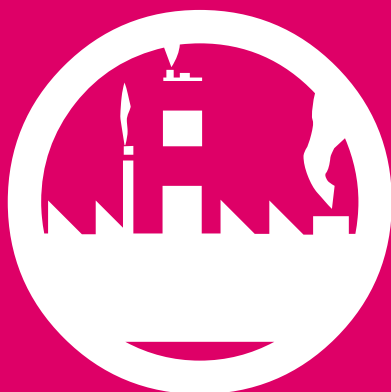
NOVEMBRE 2015

## le journal



PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS

La Ville **joue la sécurité !**



[www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr)



[www.facebook.com/saint.egreve38120](https://www.facebook.com/saint.egreve38120)



disponible sur AppStore & Google play



**Gremeret**  
Jardins & Paysages

Rémi GREMERET  
Artisan Jardinier Paysagiste

Tél. 06 73 49 58 26  
remi.gremeret@hotmail.fr  
www.jardins-paysages.fr

Taille  
Tonte  
Débroussaillage  
Désherbage  
Plantations  
Elagage  
Abattage  
Aménagement paysager  
...

-10%  
sur présentation  
de ce journal



**ECRAM**  
Le savoir-faire artisanal

QUALIBAT  
RGE

Vitrage isolant - Rénovation  
Porte-fenêtre alu, pvc, bois - Menuiserie aluminium  
Vérandas - Volets roulants  
Dépannage rapide à domicile

**DEVIS GRATUIT**

Tél. 04 76 75 46 88 - www.ecram-fenetres-stegreve.fr  
29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève - Fax 04 76 75 67 08

**Palette**  
PUBLICITAIRE

enseignes / signalétique / marquage véhicules

**Tél : 04 76 75 57 14**  
29 rue des Glairaux - 38120 Saint Egrève  
web : www.palettepublicitaire.com

**CARROSSERIE de la PRIOLA**

Tous travaux  
de carrosserie  
Grands, moyens  
et petits travaux - Marbre  
Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70  
1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève




**MARBRERIE  
DE LA VENCE**

Christian JEAN / Frédéric VELER

**FUNÉRAIRE • GRAVURE**

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26

N° d'habilitation n° 9638046

**GRUPE Jacob Boyer Torrollion IMMOBILIER**

Entre une grande marque et une enseigne locale, choisissez les 2 !



<p><b>SAINT-EGREVE</b></p>  <p>Prédieu/Fiancey, T4 3 ch. 70 m<sup>2</sup>, 3<sup>e</sup> étage sans asc. Traversant, pas de vis-à-vis, parking privé, balcon. DPE : D 129 000 €</p>	<p><b>MONTAUD</b></p>  <p>Au village, terrain d'env. 1500 m<sup>2</sup>, possibilité construction 256 m<sup>2</sup>. Expo Sud-Ouest. 130 000 €</p>	<p><b>VEUREY</b></p>  <p>Maison de caractère à rénover 196 m<sup>2</sup> + grange, 4000 m<sup>2</sup> de terrain. DPE : E 310 000 €</p>
<p><b>QUAIX-EN-CHARTREUSE</b></p>  <p>A 3 minutes de St Egrève, maison de plain-pied de 2000, 120 m<sup>2</sup>, 4 chambres, 800 m<sup>2</sup> de terrain. DPE : C 427 000 €</p>	<p><b>SAINT-EGREVE</b></p>  <p>T2 d'env. 45 m<sup>2</sup>, résidence Plein Ciel, au 1<sup>er</sup> étage, balcon sud. Pas de travaux. DPE : E 105 000 €</p>	<p><b>SAINT-EGREVE</b></p>  <p>La Pinéa, T3 de 75 m<sup>2</sup> au 9<sup>e</sup> étage, 2 ch., terrasse, bon état, vue magnifique. DPE : D 160 000 €</p>

**www.jbt-immobilier.com**

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste  
63 bis, av. du Général de Gaulle 04 76 940 940




40, rue du Pré Didier  
38120 LE FONTANIL  
04 76 56 07 22

www.sntp.fr

**AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS  
TERRASSEMENTS - CANALISATIONS**

Société Nouvelle de Travaux Publics



## édito

Catherine Kamowski  
maire de Saint-Egrève

En ces temps de préparation budgétaire pour 2016, nous sommes une nouvelle fois pris en exemple par la presse locale pour notre bonne gestion et notre décision de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux, hors inflation.

Même si nous sommes confrontés à un changement de modèle sans précédent pour la définition de nos moyens d'action au service du public, cette décision n'a pas été prise à la légère. Elle a été mûrement réfléchie, ses conséquences étudiées avec soin pour en mesurer les impacts sur les engagements que nous allons vous proposer pour les années 2014 à 2020.

Nous sommes donc entrés depuis plusieurs mois déjà dans une démarche d'efficacité du Service Public. La question, le défi même que nous devons relever est de faire aussi bien avec des moyens globalement en baisse. Il y a aussi la question, celle-là pas très nouvelle, de l'évaluation de notre action pour faire évoluer nos réalisations en fonction de la modification des besoins.

Pour cela, nous sommes aidés dans la définition de nos politiques et de nos actions par différents indicateurs ou statistiques. Certains sont bien connus, comme les chiffres de l'INSEE ; d'autres résultent des enquêtes locales, comme les Analyses des Besoins Sociaux que nous réalisons régulièrement. Et puis, et cela est un peu nouveau, en tous cas pour la France, de nouveaux indicateurs voient le jour qui visent à prendre en compte le bien-être des habitants. Car, si le bien-être ne peut pas se décréter, il peut se mesurer. Ces nouveaux mécanismes, reconnus cette année par le législateur français, doivent nous inspirer et éclairer l'action de la collectivité.

Tout ceci se traduit dans des orientations pluriannuelles et un budget annuel. Ces orientations, vous les connaissez : pour nous, pour vous, le nouveau modèle pour toujours bien vivre à Saint-Egrève aujourd'hui et pour les générations à venir, s'articule sur le triptyque Solidarité – Education – Transition Energétique.

Chaleureusement,

Catherine KAMOWSKI



[www.facebook.com/saint.egrève38120](http://www.facebook.com/saint.egrève38120)



Dépôt légal : novembre 2015  
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72  
Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 400 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales  
Directeur de Publication : Geneviève Ducarre ■ Directeur de la Communication : François Hernandez  
Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand  
Maquette : service communication ■ Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps  
■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix  
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.

# sommaire n°218



## 4-9 | les actualités



Devoir de mémoire  
Une enveloppe brevetée  
Du nouveau pour les PLU  
Aménagements divers



## | la Ville | 10-11

### Enfance-jeunesse

Périscolaire : le travail continue

### Environnement

21, comme la COP et comme l'Agenda de Saint-Egrève



## 12-15 | Dossier

Prévention des risques majeurs  
La Ville joue la sécurité

## | les loisirs | 16-19

### Focus

Un financement participatif pour La Troup'ment

### Evénements

Fête du miel, des saveurs et des arts

Patty s'expose en mairie



20 Info pratique  
21 Petites annonces  
22 Expression politique



## Au cœur de l'Histoire



Fanny, Jessica et Chloé en compagnie d'un ancien déporté résistant, Pierre Gascon

Parmi la somme de devoirs dont doivent s'acquitter les jeunes, certains ont une valeur historique plus importante que d'autres. Parmi eux, les travaux effectués dans le cadre du concours national de la Résistance ont une place à part. En effet, ils permettent tous les ans à des collégiens de troisième de se plonger dans l'étude des années sombres. Lors de

l'édition 2014-2015, un groupe d'élèves du collège Chartreuse a obtenu le premier prix départemental dans la catégorie travaux audiovisuels pour leur film "la libération des camps, le système concentrationnaire nazi et le retour des déportés". "Nous avons décidé de participer à ce concours parce qu'on a toujours été touchés par ce sujet" explique Fanny Monier, qui avec

Jessica Ponzo et Chloé Novella, est à l'origine de cette vidéo. "On voulait proposer autre chose qu'un exposé classique, trouver un format qui attire plus l'attention et qui permet aux gens de mieux comprendre notre propos", continue la jeune fille.

Avec ses camarades, elles se sont réparti les rôles pour mener à bien les recherches biographiques et iconogra-

phiques en mettant à profit les nouvelles technologies. "Comme on avait déjà étudié le sujet, on a surtout pu approfondir nos connaissances, découvrir des détails, trouver des anecdotes", se souvient Fanny qui apprécie l'aide et les conseils que leur a prodigué leur professeur Annie Riado. "Nous avons été surprises par le fait que notre première place nous fasse gagner un voyage en Alsace. En juin dernier, avec d'autres élèves d'autres collèges, nous avons donc pu aller découvrir différentes choses en lien avec notre sujet". En effet, les jeunes lauréates ont ainsi pu visiter le camp du Struthof guidées par Pierre Gascon, ancien déporté aujourd'hui président de l'ADIF (association des déportés internés et familles). Une expérience de laquelle on ressort "pas pareils". ■

**En savoir + :** Le film des jeunes lauréates du collège Chartreuse est disponible sur la chaîne Dailymotion de la ville. ([www.dailymotion.com/Saint-Egreve](http://www.dailymotion.com/Saint-Egreve))

## En I-road dès 16 ans

Depuis le mois dernier, une dizaine de jeunes de 16 à 18 ans expérimentent le service d'auto-partage 100% électrique de la Métro "Cité Lib by Ha:mo". Si cette expérience s'avère concluante, il sera possible dès 2016 de conduire les véhicules électriques de l'agglomération

dès 16 ans grâce à un "passport COMS" qui s'obtiendra en deux jours. Cette formation développée spécifiquement par MOV'EASY by ECF- ANFAR doit permettre d'assurer des qualités minimales permettant la circulation en toute sécurité sur le territoire de la métropole

grenobloise. Les jeunes auront ainsi accès, au même tarif que n'importe quel conducteur, aux véhicules électriques en auto-partage mis à la disposition de tous depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2014 sur le territoire de la Métro dans le cadre d'une expérimentation unique

au monde. En tout, 70 Toyota i-ROAD à trois roues et COMS à quatre 4 roues sont proposés à la location. ■



**80 €** C'est le montant de la bourse municipale qui permet d'aider les Saint-Egrévois de 14 à 16 ans à financer leur brevet de sécurité routière (BSR) ou à ceux de 16 à 25 ans pour le code de la route. Pour en savoir plus sur les modalités d'obtention de ce coup de pouce : [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr) rubrique enfance jeunesse.

**LE SAVIEZ-VOUS ?** : depuis novembre 2014, le permis AM, encore appelé brevet de sécurité routière, concerne les deux-roues (vélomoteurs et scooters) ainsi que les quadricycles légers, dès l'âge de 14 ans

## La Poste, un service de proximité à Saint-Egrève

En 2015, l'équipe du bureau de poste du 64 avenue du Général de Gaulle à Saint-Egrève s'était fixé pour priorité d'améliorer la qualité des services rendus et surtout de réduire les temps d'attente de ses clients notamment en favorisant l'accès aux automates pour réaliser les opérations simples. Pour cela, la dizaine de personnes que compte l'équipe accueille les clients les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h. Au-delà de l'activité historique liée à l'envoi de courriers et autres colis, le bureau de

poste saint-égrévois reflète le caractère multi-activités de l'entreprise.

En effet, il est non seulement possible d'y ouvrir un compte en banque, mais aussi d'y souscrire des abonnements téléphoniques et Internet. Pour ce faire, la dizaine d'agents saint-égrévois, comme les neuf guichetiers polyvalents -dont une gestionnaire de clientèle professionnelle qui aide les entreprises à se développer- se mobilise pour recevoir les clients aux côtés des trois conseillers bancaires, du conseiller patrimonial et du conseiller en immobilier qui font partie de cette équipe. ■



La Poste est aussi accessible sur [www.monbureauposte.fr](http://www.monbureauposte.fr)

## L'idée locale !



Fabrice Diaferia et ses enveloppes brevetées

On pensait avoir tout vu en matière d'enveloppe ? Et bien non : il est encore possible d'innover en la matière. La preuve : Fabrice Diaferia, un Saint-Egrévois spécialisé dans la vente de matériel de bureau, vient d'inventer une nouvelle enveloppe "multiformat". Son idée, qu'il s'est empressé de breveter auprès de l'Institut national pour la propriété intellectuelle (INPI), permet de transformer plusieurs enveloppes de format classique, qu'il a dotées de deux rabats autocollants au lieu d'un seul, en une grande pochette A4. "La validation du brevet c'est tout frais, tout neuf. J'aimerais maintenant commencer à prospecter des revendeurs et des fabricants", explique l'inventeur qui commence déjà à roder un discours commercial convaincant. Affaire à suivre ! ■

## Passeport, attention aux délais !

Sésame indispensable pour les voyageurs, le passeport biométrique est un document valable pour 10 ans. A l'approche des vacances d'hiver, les délais d'obtention de celui-ci tendent à s'allonger. A l'heure où nous écrivons ces lignes il fallait plus de 32 jours pour que la préfecture de la Loire – qui a la charge de la confection de ces pièces d'identité – délivre un passeport.

"On ne saurait trop conseiller aux Saint-Egrévois de vérifier la validité de leurs pièces d'identité au plus tôt et notamment avant toute réservation afin de pouvoir faire sereinement leurs démarches en cas de besoin", souligne Jean-François Compe du service Etat Civil de Saint-Egrève qui rappelle que si la commune réceptionne et complète les dossiers de demande de passeports, ces documents sont ensuite instruits au niveau d'une seule plate-forme régionale Rhône-Alpes-Auvergne et fabriqués par l'Imprimerie nationale.

Prendre rendez-vous pour remplir un dossier de demande de passeport : 04 76 56 53 00.



"Outre les délais variables de l'instruction des dossiers par la préfecture de la Loire, l'actualité peut allonger temporairement certaines démarches. Entre le temps nécessaire à la prise de rendez-vous en mairie et le temps nécessaire à la fabrication du titre de voyage, il faut penser à anticiper au maximum cette démarche si on a un projet de voyage". ■



## Crescendo accompagne les entrepreneurs

Il y a tout juste un an, en novembre dernier, naissait l'association Crescendo. Très rapidement, cette structure dédiée à l'accompagnement des personnes dans leur évolution et leurs choix professionnels tout au long de leur vie s'est transformée en Société coopérative et participative. Portée par quatre anciens salariés de la Maison des Initiatives et de l'Emploi de Meylan, cette toute jeune Scop a repris ses permanences d'accompagnement à la création d'entreprise dans les locaux de la MEEN chaque vendredi matin. Financées par La Métro, elles sont entièrement gratuites et s'adressent à toutes les personnes du canton.

L'accompagnement ici proposé permet d'être guidé dans toutes les étapes de son projet entrepreneurial : depuis le début de l'idée ou de l'envie d'entreprendre jusqu'au démarrage concret de l'entreprise allant du choix du statut juridique, à la recherche de financements en passant par les formalités d'immatriculation... A en croire les responsables de cette structure "toutes les statistiques le confirment : un porteur de projet qui choisit de se faire accompagner maximise ses chances de réussite". Si vous avez un rêve d'entrepreneuriat, n'hésitez plus : venez le confronter à la réalité et vous donner les chances de réussir. ■



Crescendo tient des permanences à la MEEN

Rendez-vous par email : [m.valla@scop-crescendo.fr](mailto:m.valla@scop-crescendo.fr)  
 Permanences à la MEEN (4 avenue du Général de Gaulle,)  
**En savoir plus :**  
[www.parcoursemploi-bassingrenoblois.org/crescendo](http://www.parcoursemploi-bassingrenoblois.org/crescendo)  
[www.facebook.com/scop.crescendo](https://www.facebook.com/scop.crescendo)

## 30 ans de Travail et Partage



© Bertrand Lacorre

Cela fait maintenant 30 ans que Travail et Partage œuvre dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Petits travaux de ménage, de jardinage ou encore d'aide au déménagement, l'association propose aux Saint-Egrévois des services de qualité et de proximité. "Les personnes qui font appel à nos services coopèrent à l'élaboration des parcours des salariés qui sont en situation de précarité. Elles s'impliquent activement en les accompagnant durant leur mission" explique Isabelle Vezat responsable de l'association qui précise que "on garantit à nos salariés en insertion au moins 12 heures de travail hebdomadaire

pour leur permettre de s'inscrire dans une véritable dynamique de travail". Pour ce faire l'association s'appuie sur un réseau de plus de 230 particuliers et collectivités. Soutenue par près de 200 bénévoles, différents acteurs de l'insertion sociale et professionnelle ainsi que la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron (MEEN), Travail et Partage suit chaque année une trentaine de salariés. "On note un taux de sorties positives (personnes ayant un contrat ou entrant dans un dispositif de formation qualifiante, NDLR) d'environ 60% ce qui est un bon résultat", se félicite Isabelle Vezat. ■

**En savoir + :** 04 76 47 18 33 ou [travail.et.partage38@wanadoo.fr](mailto:travail.et.partage38@wanadoo.fr)

Cetup, entreprise saint-égrévoise de logistique, a été classée 84<sup>e</sup> entreprise française la plus performante par le magazine l'Express.

**RACKET TIME** : le complexe dédié au squash, au badminton (et à la restauration) de la rue des Glaireaux a rouvert le 7 septembre dernier sous la bannière de Racket Time. Réservations : 04 76 56 01 96

Zapping du mois

OCTOBRE  
 Vendredi  
 16



### Bon appétit !

Dans le cadre de la semaine du goût, les commerçants du marché de Fiancey Prédiou ont eu l'heureuse initiative d'offrir aux passants un petit bol de soupe. Concoctées par les membres de l'association Feed Art, deux saveurs automnales étaient au menu de cette pause gourmande et conviviale.

Zapping du mois

OCTOBRE

Jeudi  
8



### La fibre à Saint-Egrève

C'est à la mairie, à l'occasion d'une conférence de presse organisée en présence de Daniel Boisset, 1<sup>er</sup> adjoint de Saint-Egrève et de Ludovic Bustos vice-président de la Métro délégué au numérique, qu'Orange a annoncé le déploiement de la fibre à Saint-Egrève. L'entreprise raccorde actuellement 600 foyers et entreprises à l'Internet très très haut débit. A terme tous les logements pourront bénéficier de ce service. Saint-Egrève devient la dixième ville de l'agglomération à être riche en fibre.

## Un nouveau venu au marché Camet

Voici un mois que Rémi Finet, de la ferme des Prés, a installé ses étals sur le marché de fin de journée du parc Marius Camet. Il y vend chaque jeudi les volailles fermières qu'il élève au grand air à Brié-et-Angonnes dans l'exploitation dont il s'occupe depuis janvier dernier. "Poulets, pintades... tous les animaux sont élevés sur place et nourris avec des céréales que l'on cultive nous-mêmes. On produit de la volaille fermière traditionnelle élevée et abattue sur place. C'est le fromager qui m'a dit qu'une place était libre à Saint-Egrève sur ce marché de fin de journée, et donc je n'ai pas hésité à venir", explique le jeune exploitant qui jusqu'alors vendait ses produits sur un marché d'Echirolles et à



des magasins de producteurs. D'ici un ou deux mois, il proposera des œufs frais, "j'aimerais aussi ouvrir un laboratoire pour produire de la charcuterie de volaille et proposer des plats cuisinés". ■

(35) C'est le nombre de logements neufs du domaine du Châtelard dont les clefs vont être remises à leurs premiers locataires en novembre. 31 autres familles devraient ensuite pouvoir emménager en décembre et 57 en début d'année prochaine.

## Sarah Carle : la com' à la portée de tous

De l'industrie chimique aux services à la personne, en passant par l'hôtellerie, en onze ans de carrière, Sarah Carle a "roulé sa bosse" de communicante dans de nombreux secteurs. "C'est cela qui me définit professionnellement et fait ma force aujourd'hui", explique cette Saint-Egrévoise qui vient de monter sa propre structure et propose désormais à ses clients un "service com'" clef-en-main et externalisé. Du diagnostic au conseil en communication à la création web, en passant par la création graphique, la jeune femme entend bien mettre toute son énergie pour développer la notoriété de ses clients.

Les chefs d'entreprise le savent bien : la communication c'est essentiel pour promouvoir sa société et trouver de nouveaux

clients. Mais faute de temps, de budget ou de compétences en interne... on remet souvent ça aux calendes grecques. Soucieuse de démontrer à ses clients que cet état de fait n'est pas une fatalité, la jeune femme a donc développé une agence de communication à son image, une structure souple, hyper adaptable dans laquelle elle fait tout de A à Z. "Mon petit plus ? Je propose aux jeunes entreprises et aux start-up des packages sur-mesure à petit prix pour lancer leur activité en toute sérénité, sans exploser leur budget. Pour les entreprises de taille plus importante et ayant une croissance déjà acquise, je propose mes compétences en communication, ponctuellement ou régulièrement pour un temps que nous définissons ensemble". Pour simplifier la relation avec ses clients la Saint-



Sarah Carle, au coeur de la com'

Egrévoise a adopté le portage salarial. Cette nouvelle forme d'emploi atypique implique une relation contractuelle tripartite dans laquelle le salarié porté,

En savoir + : <http://scarle-communication.fr/>

ayant un contrat de travail avec l'entreprise de portage salarial, effectue une prestation pour le compte d'entreprises clientes. ■

## La Métro prend en charge l'urbanisme

Le 6 novembre, le conseil métropolitain a délibéré sur l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui, à terme, se substituera aux anciens POS et aux plus récents PLU communaux comme celui de Saint-Egrève. Cette décision s'articule autour de trois points fondamentaux. En effet, elle prescrit notamment l'élaboration du PLUi tout en précisant les objectifs.

Ainsi, présenté comme une "nouvelle étape de la construction métropolitaine", le PLUi est un document de planification dont l'ambition est de "faire émerger un territoire partagé". Bien évidemment, ce document urbanistique a pour objectif d'organiser l'ensemble du périmètre de la métropole mais aussi de préserver l'environnement et le cadre de vie tout en facilitant les déplacements. Il devra aussi permettre le développement d'un habitat adapté



Les plans locaux d'urbanisme sont désormais une compétence métropolitaine

aux besoins des habitants, abordable, plus performant au niveau thermique. Les questions liées à l'économie et à l'emploi n'ont pas été oubliées et le PLUi devra favoriser une "dynamique équilibrée et diversifiée". Enfin, "le dialogue et l'échange avec

les citoyens (étant) une condition nécessaire pour l'élaboration" d'un tel document, la délibération du 6 novembre détermine les modalités de la concertation préalable avec l'ensemble des acteurs du territoire qui regroupe 49 communes. Bien sûr,

élus et citoyens saint-égrévois seront étroitement associés à ce processus de création dont les différentes étapes feront l'objet d'un suivi attentif dans les colonnes de "Saint-Egrève, le journal". ■

(31-12-2019

C'est la date limite à laquelle le PLUi devra être approuvé. Durant cette période PLU et POS des communes continueront à être appliqués.

(200 €

### Energie : comment réduire sa facture ?

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) de l'agglomération grenobloise relance son défi "Familles à énergie positive" ! Dans ce cadre, l'agglomération invite les participants à faire le pari de réduire leurs consommations d'énergie d'au moins 8% par rapport à l'hiver précédent, simplement en adoptant de bons réflexes. Ce défi, qui se déroule du 1<sup>er</sup> décembre prochain au 30 avril 2016, se relève en équipe formées de plusieurs ménages. Le capitaine de chacune d'entre elles est formé par un conseiller énergie. Tout au long du défi, des événements seront proposés pour échanger des trucs et astuces entre participants, pour bénéficier de conseils, et pour faire le point sur les économies déjà réalisées. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 novembre.

En savoir + : [www.familles-a-energie-positive.fr](http://www.familles-a-energie-positive.fr) ou 04 76 00 19 09



C'est en moyenne les économies réalisées par les 600 foyers métropolitains qui ont déjà participé au défi "Familles à énergie positive". Cela représente une diminution de 18 % de leur facture énergie.

### Permanences Conseil Energie

La Ville s'est associée avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) pour offrir aux Saint-Egrévois une permanence de conseil en énergie. Assurée en mairie un lundi par mois de 14h à 17h par un conseiller de l'ALEC, elle permet de trouver les réponses adéquates à toutes les questions relatives aux économies d'énergie. Chacun peut ainsi bénéficier de conseils personnalisés et gratuits pour réduire sa facture énergétique. Inscription obligatoire auprès de la mission développement durable ou par téléphone au 04 76 56 53 00.



## Concertation préalable



Le projet rue de Champy

La concertation préalable concernant le projet de requalification en immeuble d'habitation du site de l'entreprise de stores "TMV" situé rue de Champy se poursuit jusqu'au 20 novembre. Dans ce cadre, une réunion publique en mairie de Saint-Egrève est prévue le jeudi 12 novembre à 18h30. Elle est l'occasion de découvrir en détails le programme portant sur la création de 50 logements dont 35% seront destinés au marché locatif social et 10% en accession sociale à la propriété. Jusqu'à la fin de cette période, un dossier présentant les objectifs et les caractéristiques du projet de reconversion du site est disponible en mairie et est accompagné d'un registre

pour recueillir les observations de chacun. Il est aussi possible de s'exprimer par mail ([projet-champy@mairie-st-egreve.fr](mailto:projet-champy@mairie-st-egreve.fr)) ou par courrier adressé au Président de Grenoble Alpes Métropole (Le Forum, 3 rue Malakoff, 38031 Grenoble).

A noter, le bilan de cette concertation complètera un dossier d'enquête publique "portant sur le dossier de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Saint-Egrève". En clair cela signifie que le PLU de Saint-Egrève sera mis à jour afin de rendre possible ce projet. ■



**PLANTATIONS** : en novembre la Ville va végétaliser la rue du Muret qui vient de faire l'objet d'un vaste chantier de requalification. Arbres, arbustes et plantes vont verdifier la partie basse de l'artère

**METROCABLE** : la concertation relative à la création d'une ligne de téléphérique reliant Fontaine à Saint-Martin-Le-Vinoux se poursuit en mairie de Saint-Martin-le-Vinoux jusqu'au 13 novembre

## Piste cyclable

Bien éprouvée par les racines d'arbre et le temps, le cheminement piéton cycle qui longe la Vence va être entièrement rénové dans sa partie comprise entre la voie ferrée et le passage sous l'autoroute. Courant novembre, un "engin finisseur" va être dépêché sur place et devrait en trois jours refaire intégralement les revêtements de cette piste. 36 000€ sont consacrés par la Métropole à ce chantier.

## Stationnements spéciaux

Durant ce mois de novembre, trois nouvelles places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite devraient être aménagées à Saint-Egrève par la Métropole. En effet, à la demande de la Ville l'intercommunalité va en installer une rue de Belledonne, devant l'école de Prédieu, une autre rue du Dauphiné, devant l'école de la Villa Hélène, et enfin une dernière rue des Brioux au



niveau de la Halle Jean Balestas. Pour mémoire, ces places sont exclusivement réservées aux automobilistes dotés d'une carte de stationnement. ■

**OUVILLEUX** : 19 000 € sont consacrés à la reprise de l'aire de retournement

( 70 000 €

sont dans les semaines à venir consacrés par La Métropole à la réfection des caniveaux et des revêtements de la rue du Pont Noir depuis l'avenue de l'Île Brune jusqu'au pont SNCF. Un alternat doit régler la circulation. Des travaux équivalents sont aussi prévus rue des Glairaux.

## Maternelle de la Monta : le chantier terminé



La dernière ligne droite des travaux

Ça y est, avec la fin du chantier mené dans le bâtiment de l'école maternelle de La Monta, le programme de rénovation en profondeur du groupe scolaire dans son ensemble touche à sa fin. Durant les vacances, la Ville a en effet mis la dernière main aux travaux d'amélioration

énergétique et fonctionnelle des lieux. En accord avec les personnels enseignants, les classes pourront donc ré-emménager dans le courant de ce mois de novembre !

510 000 € ont été consacrés par la commune de Saint-Egrève à cette rénovation. ■

Enfance-jeunesse

# Périscolaire : le travail continue

Mise en place en 2013, la semaine d'école de 4,5 jours a nécessité une adaptation des accueils périscolaires. A la fin de ces trois années, la Ville et ses partenaires font un bilan de ces actions et entament une réflexion sur d'éventuelles évolutions de ces dispositifs.

La construction d'un service public performant nécessite du temps et de continuelles améliorations. A Saint-Egrève, depuis l'adoption de la semaine d'école de 4,5 jours, la Ville, les enseignants, les parents d'élèves et les associations concernées n'ont pas cessé de travailler ensemble pour mettre en place, puis pour faire évoluer, un service d'accueil périscolaire qui réponde au mieux aux attentes des enfants et des familles. Après trois ans d'existence, une réflexion a été engagée pour une éventuelle refonte des rythmes scolaires et des temps périscolaires mis en œuvre en septembre 2013. "La Ville a souhaité mettre en place un groupe de travail pour réfléchir à des améliorations à apporter à l'organisation qui a aujourd'hui cours à Saint-Egrève" explique Brigitte Mérieux, la coordinatrice enfance jeunesse



de la Ville. L'idée de ce groupe, constitué d'élus, de personnels de la Ville, de directeurs d'écoles et de 12 parents d'élèves délégués des six groupes scolaires, est de proposer deux scénarios d'évolution des rythmes scolaires.

### Consultation

Ces deux pistes d'évolution, après avoir été validées par la

Direction académique des services de l'Education nationale (DASEN), seront soumises aux familles à l'occasion d'une consultation élargie à l'ensemble des parents d'élèves qui devrait se dérouler au début de l'année 2016. Pour élaborer leurs scénarios, les membres de ce groupe, qui ont commencé à se réunir le 13 octobre dernier

### Les rythmes pourraient changer dans les écoles

et qui ont plusieurs séances de travail programmées dans les semaines à venir, disposent d'outils qui leur permettent d'évaluer précisément le dispositif actuellement en place. En effet, outre les bilans chiffrés de l'accueil périscolaire à Saint-Egrève, l'enquête famille réalisée au premier trimestre 2015 est riche d'enseignements. ■



La prochaine séance publique aura lieu à 19h mercredi 18 novembre. Elle portera notamment sur le débat d'orientation budgétaire.

(780 000 €

c'est le budget consacré par Saint-Egrève à la mise en place des accueils périscolaires

## La semaine des enfants



Depuis septembre 2013, à Saint-Egrève, les cours se déroulent de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et les mercredis de 8h30 à 11h30. Les temps périscolaires comme la pause du midi ou l'accueil du soir sont pris en charge par la Ville. Depuis la rentrée de septembre 2015, 1582 enfants sont inscrits dans les écoles de Saint-Egrève, 256 fréquentent l'accueil du matin entre 7h30 et 8h30, 1 325 sont inscrits entre 11h30 et 13h30 pour déjeuner

dans les restaurants scolaires saint-égrévois et profiter d'une heure d'accueil (et 166 le mercredi sans le repas). En fin de journée, 857 enfants sont inscrits au temps libre surveillé mis en place de 15h45 à 16h30 et le fréquentent plus ou moins régulièrement, 511 élèves étaient inscrits à l'accueil payant proposé de 15h45 à 18h et 135 à celui allant de 15h45 à 18h30. Chaque jour, 70 intervenants qualifiés prennent en charge les enfants. ■

## Environnement

# 21 comme la Cop et comme l'agenda de Saint-Egrève

Fin novembre, la France accueille la COP 21, une conférence internationale essentielle pour l'avenir de la planète. Saint-Egrève s'est depuis longtemps engagée dans des actions de lutte contre le réchauffement climatique.

D'un point de vue environnemental, tous les regards sont braqués sur l'Hexagone. En effet, la France se prépare à accueillir et présider la 21<sup>e</sup> "Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques", la fameuse COP 21 qui va se dérouler du 30 novembre au 11 décembre. Échéance cruciale devant aboutir à un nouvel accord international sur le climat, son objectif est de faire en sorte de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C. Souvent présentée comme la conférence de la dernière chance, la COP 21 est donc au cœur de l'actualité internationale. Mais Saint-Egrève n'a pas attendu 2015 pour s'engager dans la lutte contre



Les 380m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques implantés sur le toit de La Vence Scène

le réchauffement climatique. La preuve, depuis plus de dix ans, Saint-Egrève s'emploie à réduire autant que faire se peut son empreinte carbone. Avec la création de l'Espace Robert Fiat, un des premiers bâtiments Haute Qualité Environnementale de l'agglomération, la Ville a très tôt manifesté son attachement à la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre.

## Un Agenda 21 précurseur

En 2006, Saint-Egrève s'est engagée dans une démarche qui s'est concrétisée par l'adoption de son premier Agenda 21 en 2007. Très vite, ce programme

d'actions qui recensait 66 chantiers, a bénéficié du label "Agenda 21 local". Et six ans plus tard, plus de 80% des actions listées ont été réalisées ! Pêle-mêle on peut citer la création de jardins familiaux 100% bio, la mise en place d'un plan de déplacements d'administration pour réduire l'impact écologique des trajets des agents saint-égrévois, l'adoption systématique des normes environnementales les plus élevées possible pour la réfection et les constructions des équipements communaux. Ces engagements on les retrouve notamment avec La Vence Scène, le Patio où

sont mises en avant les énergies renouvelables.

## Et ça continue !

Depuis 2012, la démarche locale est sans cesse ré-évaluée par la Ville mais aussi par les habitants eux-mêmes et notamment par ceux qui s'impliquent dans le Conseil de l'Agenda 21. Le 8 avril dernier, le Conseil municipal a même approuvé le lancement des travaux permettant la finalisation d'une nouvelle démarche de développement durable pour élaborer un nouvel Agenda 21 pour Saint-Egrève. ■

**CINE DEBAT PRE COP 21** : prélude à la COP 21, une soirée Ciné-échange est organisée à La Vence Scène le 10 novembre à 20h30 autour du film "La glace et le ciel". La séance est suivie d'un échange avec le Saint-Egrévois Jérôme Chappelaz, directeur de recherche au CNRS et conseiller scientifique du film

**AIDE AUX VICTIMES** : la permanence d'Aide et d'Information aux Victimes qui se tenait tous les mercredis matin dans les locaux de la gendarmerie est déplacée au vendredi matin de 9h à 12h. Sur rendez-vous au 04 76 75 30 93.

## Enquête publique

Du 9 au 30 novembre se déroule une enquête publique préalable au déclassement du domaine public communal d'une parcelle située entre le Square Armand Nordon, le Relais Assistantes Maternelles, la pharmacie et la route de Grenoble, pour être intégrée au domaine privé communal. Le dossier est consultable en mairie où un registre d'enquête est mis à disposition pour recueillir les observations qui pourront également être transmises par courrier à Madame Souchère, Commissaire Enquêteur – Hôtel de Ville – 36, Avenue du Général de Gaulle – CS 40120 – 38521 – Saint-Egrève Cedex.

Chutes abondantes de neige



Inondations



dossier

Prévention des risques majeurs

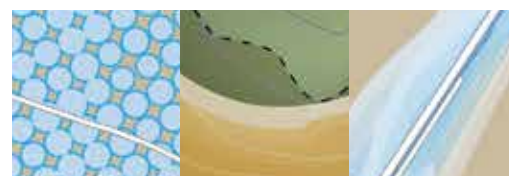
# La Ville joue

Dans la vie tout parfois ne se déroule pas sans accroc. Il peut arriver que certaines situations imprévues bouleversent radicalement le quotidien d'une collectivité. Or à événement exceptionnel, mesures exceptionnelles. Pour faire face à d'hypothétiques catastrophes, la Ville s'est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde, un nouvel outil qui s'ajoute à l'arsenal préventif de la Ville qui depuis la première publication de son Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs en 2004 est à la pointe en la matière. Mais au fait, qu'est-ce que c'est que ce plan de sauvegarde ? Et quels sont les bons réflexes à avoir en cas de problème majeur ?



sommaire du dossier

- page 13  
*La Ville joue la sécurité*
- page 14  
*3 questions à Daniel Boisset*
- page 15  
*Qu'est-ce-que l'IRMa ?*



Glissements de terrain



Aval de barrage



Tempêtes fréquentes



Feux de forêt



Séismes



Transports de matières dangereuses



# ... la sécurité !



Incendie du Néron en 2003

**B**ien gérer une ville quand tout va bien est une chose, assurer la sauvegarde de ses habitants en cas d'événements majeurs en est une autre. Pour se préparer à faire face à toutes les situations, même aux plus imprévisibles, la Ville de Saint-Egrève s'est dotée d'un plan communal de sauvegarde. De prime abord, ce "PCS" ne paye pas de mine puisque *a priori*, rien ne distingue ce classeur rouge dans lequel sont consignées de nombreuses fiches de procédures d'un autre document administratif interne. Pourtant, grâce à lui, en cas de coup dur, les élus et les agents trouveront immédiatement toutes les réponses et les actions à mettre en place afin d'accompagner la population si la ville venait à être confrontée à un événement majeur.

*"C'est un outil dont le rôle est de planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque, c'est-à-dire les élus, les agents municipaux mais aussi les bénévoles et même les entreprises partenaires en cas d'événements*

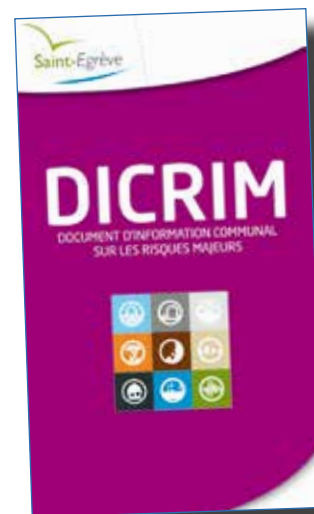
*majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population",* explique François Gianocarro, directeur de l'Institut des risques majeurs (IRMa) de Grenoble (\*voir p15) qui a accompagné la Ville dans l'élaboration de ce PCS. Concrètement, le plan communal de sauvegarde recense les vulnérabilités et les risques qui existent sur la commune. Il fait un état des lieux exhaustif des moyens disponibles qui pourraient être utiles en cas de catastrophe d'origine naturelle ou technologique. Enfin, il liste en détail les enchaînements d'actions à mettre en place en fonction de différents scénarios d'événement majeur.

### Catastrophe !

Lorsque un événement considéré comme un risque majeur survient, il devient une catastrophe. Naturelles ou technologiques, elles sont une donnée de la vie publique qu'il est impossible de négliger. Partant du principe que "cela n'arrive pas

*qu'aux autres",* à Saint-Egrève les risques potentiels ont été analysés, recensés classés et étiquetés afin de permettre à la Ville de savoir comment réagir en cas de besoin.

Ainsi, si un jour une catastrophe devait survenir sur le territoire communal, le PCS prévoit déjà toutes les réponses à apporter : établissement d'un poste de commandement communal, création d'une cellule de soutien et de réconfort, mise en place d'une cellule de communication, d'un accueil de la population, établissement d'un standard de crise et mise en service d'une cellule logistique et d'évaluation sécurité. Tous les rôles sont ici clairement définis, "ils peuvent être tenus par n'importe quel agent de la ville" note Fabien Scarabelli qui a suivi l'élaboration du PCS de Saint-Egrève "par exemple, pour la cellule communication, le PCS prévoit un certain nombre d'actions à réaliser dans un ordre précis, il liste les médias à contacter pour diffuser le plus largement les consignes de sécurité. La cellule



### INDISPENSABLE DICRIM

Mis en place en 2004 à Saint-Egrève, le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a pour but de sensibiliser les particuliers aux risques auxquels ils peuvent être confrontés. Il présente notamment l'attitude à adopter pour chaque type d'alerte afin de faire face au danger grâce à des gestes simples mais essentiels.

Ce document est téléchargeable ici :



**A noter :** Le DICRIM est actuellement en cours de mise à jour et devrait bientôt être disponible dans sa nouvelle version sur le site de la Ville.

*“ Un risque majeur se définit comme la possibilité que se produise un événement d'origine naturelle ou humaine dont les effets peuvent menacer la population et occasionner des dommages importants. Il se caractérise par sa faible fréquence et son énorme gravité ”*



**A FAIRE  
EN CAS D'ALERTE**

En cas d'alerte il est nécessaire d'adopter la bonne attitude en fonction du type d'événement auquel on est confronté. Dans tous les cas de figure, le bon réflexe est de brancher sa radio à piles sur l'une des deux fréquences de France Bleu Isère (98.2 ou 102.8MHz) et de suivre les consignes de sécurité.

- peut être prise en charge par n'importe quel élu ou agent de la ville. Les actions étant définies à l'avance, on ne perd pas de temps à se poser la question de ce qui doit être fait et comment cela doit être fait. Cela fait gagner du temps et peut éviter le basculement dans une situation de crise où, là, plus rien n'est maîtrisé".

**Quels sont les risques ?**

Inondations, rupture de barrage, mouvements de terrain, feux de forêt, séismes, transports de matières dangereuses, activités industrielles... la liste est longue et l'évocation fait froid dans le dos. "La probabilité pour que l'un de ces événements survienne est heureusement faible", tempère le premier adjoint Daniel Boisset

**(1'41" )**

Une sirène modulée d'une minute et 41 secondes répétée trois fois signale un événement grave. Le signal de fin d'alerte est un son continu de 30 secondes.

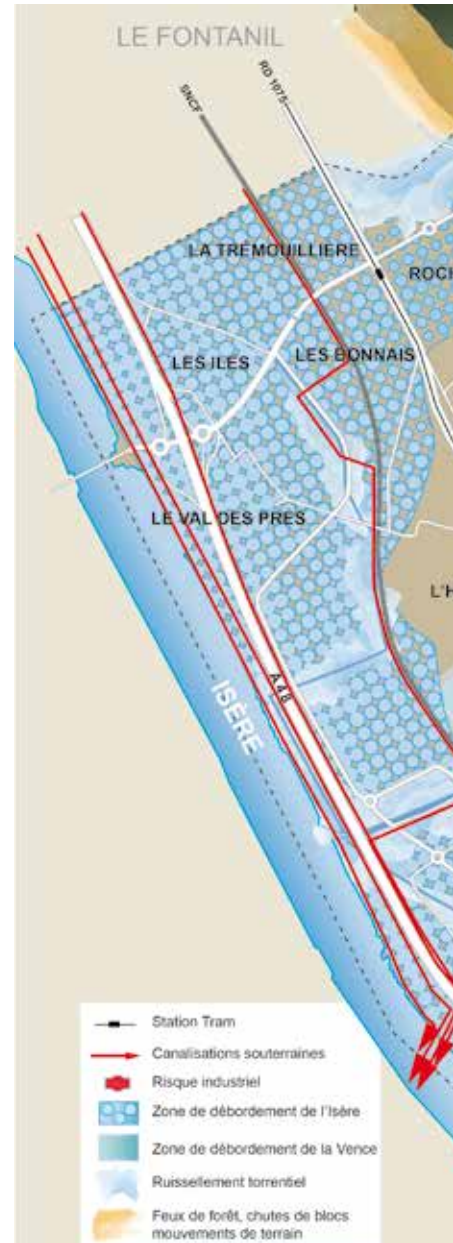
avant de continuer "mais faible ne veut pas dire nulle. Alors, nous nous efforçons de parer à toutes les éventualités".

"Saint-Egrève est concernée par différentes typologies de risques. Ils sont répertoriés précisément dans le DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs NDLR), un document exhaustif réalisé par la Ville", souligne François Giannoccaro. Le spécialiste insiste tout de même sur le fait que de par sa configuration géographique, Saint-Egrève est plus particulièrement "sensible aux risques météorologiques susceptibles d'entraîner des crues torrentielles de la Vence, il convient donc d'être très attentif en cas d'alerte météo".

**Evolutif**

Mettre en place un PCS est une bonne chose, d'après François Giannoccaro. Mais celui-ci insiste sur l'importance de le

maintenir opérationnel dans la durée ! Une idée qui n'aura sans doute pas de mal à s'imposer à Saint-Egrève qui déjà travaille à faire évoluer en permanence les systèmes d'alerte existants. "La Ville vient notamment de travailler sur la remise aux normes du Système d'alerte et d'information de la population de la caserne des pompiers" commente à ce propos Fabien Scarabelli tandis que Daniel Boisset rappelle que le portail municipal est également "une mine d'informations précieuses pour tous les Saint-Egrévois. Il recense les principaux risques majeurs à Saint-Egrève et les consignes à suivre le cas échéant". En outre l'élu projette déjà Saint-Egrève dans un avenir proche en présentant la mise en place d'un système d'alerte téléphonique. "Nous avons passé un contrat avec une société privée pour prévenir par un message d'alerte précis des listes de numéros de



questions à :

3

**Daniel  
BOISSET**



Premier Adjoint délégué à la proximité et à la tranquillité publique

**Saint-Egrève avait déjà un DICRIM, était-ce vraiment nécessaire de mettre en place un PCS ?**

Oui et pour deux raisons. La première c'est que le plan communal de sauvegarde est une obligation légale qui s'impose à toutes les villes. La seconde, c'est que ces deux documents n'ont rien à voir. Le DICRIM est destiné à informer les particuliers et liste les risques majeurs et les attitudes à adopter en cas de catastrophe. Le PCS est un outil destiné aux élus et aux services de la Ville. Il fixe des procédures et leur permet d'agir sereinement en cas de situation de stress intense.

**Comment avez vous défini ce qu'il convenait de faire dans le cas d'une inondation par exemple ?**

Pour le plan communal de sauvegarde, cela fait plus d'un an que la Ville travaille à recenser les risques mais aussi les moyens dont nous disposons. Grâce à l'expertise de l'IRMa dans le domaine des risques majeurs, nous avons ensuite défini un "modus operandi" pour les différents types d'inondation qui existent à Saint-Egrève. Une crue de la Vence et un débordement de l'Isère n'impactent pas les mêmes quartiers. Les plans d'évacuation des Saint-Egrévois et leur hébergement d'urgence ne sont donc pas les mêmes...

**Ces précautions suffisent-elles à rendre Saint-Egrève plus sûre ?**

Elles sont nécessaires mais pas suffisantes. C'est pour cela que nous nous employons à prévenir les catastrophes par différentes actions. Nous mettons par exemple en place des équipements de sécurité dans le Néron et nous l'entretenons. Nous menons des actions de sensibilisation auprès de certains propriétaires dont les terrains peuvent être concernés par des catastrophes et nous travaillons bien évidemment avec les professionnels pour prévenir les risques industriels.



les risques majeurs ont été minutieusement répertoriés à Saint-Egrève

## Qu'est-ce-que que l'IRMa ?

L'Institut des Risques Majeurs a été créé en 1988 sur l'initiative conjointe du ministère en charge de l'Environnement et du Conseil départemental de l'Isère, sous l'impulsion d'Haroun Tazieff. Cette association indépendante établie à Grenoble est présidée par Henri de Choudens et a pour missions :

- d'assister les territoires pour l'intégration des risques naturels et technologiques dans les politiques locales de prévention des risques et de gestion de la crise,
- de participer aux activités de recherche dans la prévention, au management des risques naturels et technologiques,
- de diffuser des outils techniques et de management auprès des acteurs du territoire ; d'impliquer les autorités locales et les acteurs économiques dans la prévention des risques majeurs,
- d'informer le grand public en passant notamment par l'éducation des plus jeunes. ■

[www.irma-grenoble.com](http://www.irma-grenoble.com) ; [www.risques.tv](http://www.risques.tv) ; [www.prim.net/](http://www.prim.net/)

téléphones identifiés et ciblés en cas de besoin. Si ce projet se concrétise, on invitera les Saint-Egrévois à fournir leur numéro de téléphone afin d'être recensés dans ces listings. Bien évidemment, tout cela sera fait dans le respect le plus strict des règles édictées par la CNIL (commission nationale informatique et libertés, NDLR)”.

### Mieux vaut prévenir que guérir

Partant de l'idée qu'idéalement éviter une catastrophe est tout de même plus facile à gérer et plus agréable pour tout le monde, la Ville œuvre donc en ce sens. “La mise en œuvre de politiques de prévention et de réduction de la vulnérabilité ne pourra jamais prétendre éliminer les risques, sauf à remettre en question la présence de l'homme sur les territoires vulnérables...” déplore François Giannoccaro. Toutefois, si le risque 0 n'existe pas et “s'il n'est pas possible d'empêcher un tremblement de terre ou une pluie diluvienne, Saint-Egrève s'efforce tout de même de minimiser les facteurs potentiellement aggravants d'un événement majeur. Ainsi, en débroussaillant les pentes du Néron, et en incitant les particuliers à en faire autant chez eux, la commune réduit le risque d'un incendie comparable à celui de 2003. Nous avons aussi sécurisé au maximum les risques de chutes de blocs en créant

### ⊗ A NE PAS FAIRE EN CAS D'ALERTE

Bien que l'on soit naturellement tenté de téléphoner à ses proches pour prendre de leur nouvelles ou aux services publics pour se renseigner, il faut autant que faire se peut éviter de téléphoner (sauf en cas d'urgence médicale) afin de libérer les lignes. Autre réflexe à éviter : il ne faut pas aller chercher ses enfants à l'école car ils seront pris en charge par le personnel présent sur place dans le cadre d'un Plan Particulier de Mise en Sécurité ou PPMS .

notamment des merlons qui protègent les secteurs habités. Avec les particuliers du secteur, nous entretenons les berges de la Vence. En enlevant les branches mortes qui s'y accumulent, nous facilitons l'écoulement de l'eau et réduisons les risques de débordement de celle-ci en cas de fortes précipitations. Nous avons aussi travaillé à définir un itinéraire sécurisé qui évite les habitations pour les transports de matières dangereuses qui pourraient être amenés à transiter par la commune...”, explique Daniel Boisset qui rappelle qu'en matière de prévention des risques, on n'en fait jamais assez et que plus les habitants s'impliquent au côté de la commune, plus les actions en la matière sont efficaces. ■

### “NE PANIQUEZ PAS”

Le sous-titre du guide du voyageur galactique, qui incite ses lecteurs à ne pas paniquer, peut aussi bien servir de conseil à tous les habitants de Saint-Egrève en cas d'événement majeur. Pour François Giannoccaro, directeur de l'Institut des risques majeurs de Grenoble (IRMa) “à titre individuel, le fait de respecter les consignes de sécurité permet de ne pas se mettre soi-même en danger et donc donne plus de latitude aux secours de se concentrer sur les personnes qui n'ont pu éviter les situations périlleuses”. Et pour bien respecter ces consignes il vaut mieux les connaître. Pour ce faire, un tour préventif sur le site [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr) s'impose puisque dans la rubrique vivre à Saint-Egrève se trouve une partie dédiée à la prévention et à la sécurité dans laquelle toutes les informations essentielles sont données.

Lire le guide “je me protège en famille !”





## Direction Avignon

La Troup'ment, la compagnie théâtrale née à Saint-Egrève, entend emmener son Richard III sur les planches du 51<sup>e</sup> festival d'Avignon.

Intarissable, Sébastien Geraci l'est assurément lorsqu'il s'agit de parler théâtre. Metteur en scène passionné par la scène contemporaine, à même pas trente ans, le Saint-Egrévois a déjà une expérience de plus d'une décennie. Il faut dire qu'en compagnie de Charles-Etienne Coly, Honorine Leftez, et Yoan Weintraub, il est à l'origine de La Troup'Ment, un collectif d'artistes entièrement voué à la création d'un théâtre sans concession. Autour de ce noyau dur, gravitent des artistes qui vont et viennent au gré des spectacles et de leurs envies. "Nous sommes plutôt polyvalents et la philosophie de la troupe, si j'ose dire, c'est qu'on est tous

sur un pied d'égalité. C'est un peu galvaudé, mais j'aime penser qu'on est une famille de théâtre. On ne se dit jamais adieu, on se dit à bientôt", précise Sébastien. Une fois le prologue posé, il se lance dans un des projets qui le font vibrer en ce moment : emmener Richard III au festival off d'Avignon en juillet prochain (voir ci-dessous).

### Les trois coups de La Troup'Ment

Ce spectacle, créé en février dernier à La Vence Scène où il a rencontré un indéniable succès d'estime doublé d'un véritable carton public (puisqu'il a été donné à guichet fermé), procède de l'envie de ces artistes d'être

là où on ne les attend pas. "Quand on a commencé à travailler sur Richard III on nous a dit que nous étions fous, que nous étions trop jeunes, que dans la région, on a déjà le Richard III de Georges Lavaudant qui a été créé au milieu des années 80 et qui reste aujourd'hui encore une référence pour les amateurs de théâtre et le microcosme local", raconte Sébastien Geraci qui n'a toutefois pas hésité bien longtemps à monter son Richard III. "On s'est dit : on s'en fout de tout ça. On en a envie, on le fait ! En plus, en 2014, pour fêter nos dix ans d'existence, on voulait surprendre, montrer qu'on était capables de faire autre chose que du contemporain. On commençait à être un peu catalogués dans le rôle des jeunes qui font du contemporain, on a trouvé amusant de monter un classique pour surprendre". Et le classique en question c'est donc Richard III : le monstre ignoble, le dernier des Plantagenet, le pied-bot, bossu sans foi ni loi à l'ambition démesurée que Shakespeare a rendu immortel il y a maintenant quatre siècles. Et il faut admettre que ce choix a de quoi surprendre les spectateurs habituels de La Troup'Ment car, depuis sa création, la troupe a

travaillé des textes récents, exigeants et parfois arides comme les œuvres de Koffi Kwahulé dont ils ont monté trois pièces.

### Origines

Pour créer ce spectacle, La Troup'Ment est allée puiser à la source, dans la traduction de François Victor Hugo (le fils de Victor). "Numériquement, on ne pouvait avoir tous les personnages de Shakespeare sur scène", explique Sébastien qui raconte qu'au fil d'un long processus créatif "on a parfois un peu allégé la langue, on s'est inspiré d'autres traductions, on a gratté jusqu'à l'os pour ne conserver que huit personnages autour desquels s'articule le spectacle (...). On a essayé d'équilibrer la place de chaque personnage pour que Richard soit un monstre parmi les monstres mais on a aussi voulu garder les traits d'humour de Shakespeare, car son œuvre est truffée de petites conneries !".

Même si actuellement, ils travaillent pour faire de Richard III leur "spectacle à tournée", les comédiens ne s'endorment néanmoins pas sur leurs lauriers et Sébastien confie vouloir monter Roberto Zucco de Bernard-Marie Koltès... On a hâte ! ■

## Ululer pour Richard

La Troup'ment, c'est huit comédiens, deux régisseurs, un compositeur musical et un metteur en scène qui pour amener leur Richard III au "off" du 51<sup>e</sup> Festival d'Avignon en juillet ont besoin d'un budget de 14 000 € qui leur permettra de louer une salle, de se loger et de se nourrir pendant trois semaines. Pour financer cette aventure, les artistes ont lancé un financement participatif sur la plateforme Ulule (<https://fr.ulule.com/richard-avignon/>). A l'heure où nous écrivons ces lignes, ils avaient collecté près de 50 % des 7 000 € dont ils ont besoin pour compléter leur budget. La campagne est ouverte jusqu'à la fin novembre et a déjà été soutenue par des artistes comme Serge Papagalli. Bien sûr, les personnes qui participent financièrement à ce projet auront droit à des contreparties allant du tee-shirt à l'invitation pour un spectacle de la troupe.



## Cross de la Ville : on fait chauffer les baskets

Is courent, ils courent les Saint-Egrévois... et les autres. Le 22 novembre, le parc de Fiancey et ses alentours vont être foulés par des milliers de baskets à l'occasion du 22e cross de la Ville durant lequel pas moins de 13 courses allant de 1070 à 8510 m sont programmées. Pour la troisième

année consécutive, l'organisation propose le Challenge de la Ville, un relais de trois kilomètres qui se court par équipe de quatre athlètes. Ouvert à tous, il est organisé au profit de Soleil rouge, des clowns à l'hôpital, une association d'aide aux enfants malades (soleilrougeclowns.fr). A noter, si les

licenciés F.F.A. doivent s'inscrire avant le jeudi 19 novembre 12h, par l'intermédiaire de leur club les coureurs non licenciés ont jusqu'au 21 novembre 2015 à midi pour s'engager sur le site <http://usse-athle.fr> ■

**En savoir + :** 04 76 75 15 39 ou 04 76 56 53 86 [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr)



Toutes les courses sont ouvertes au sport adapté

## Patty s'expose

Troisième artiste de la saison à s'installer dans les salles d'exposition de la mairie du 19 au 29 novembre, Patty expose à la vue de tous les trouvailles qu'elle a parfois faites dans la rue. Liège, carton, terre, grillage... rien n'est anodin pour cette plasticienne autodidacte qui récupère tout ce qui lui tombe sous la main pour créer des œuvres hybrides à la croisée des chemins entre la sculpture et la peinture. Comme il est de coutume, cette exposition se visite librement aux heures d'ouverture le jeudi de 16h à 19h, les vendredi, samedi et dimanche de 14h à 17h30 en présence de l'artiste. ■ **En savoir + :** 04 76 56 53 18.



## le temps de lire

### Secteur ADULTE

**Bovines ou la vraie vie des vaches**, un film de Emmanuel Gras, Bathysphère production. (DVD)

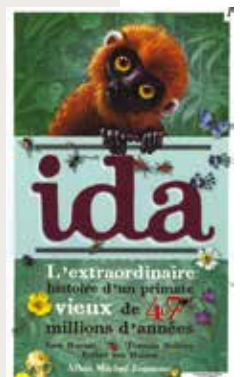
Un documentaire absolument singulier, plus d'une heure en compagnie des vaches, sans commentaires, sans ajouts sonores, et pourtant pas une minute d'ennui ! On suit la vie d'un troupeau au quotidien : orage, mise bas, séparation du veau emmené pour l'abattoir. Ce film se regarde avec une émotion réelle, un bijou ingénieux.



### Secteur JEUNESSE

**Ida : l'extraordinaire histoire d'un primate vieux de 47 millions d'années** de Jorn Hurum et Torstein Helleve, illustré par Ester van Hulsen chez Albin Michel Jeunesse.

Ce docu-fiction très grand format, écrit par deux paléontologues norvégiens, fait remonter le temps et expose la vie d'un primate d'une espèce jusqu'alors inconnue, dans ce qui est aujourd'hui la région de Messel, située au centre de l'Allemagne. Une histoire servie par les illustrations d'Esther Van Hulsen, une artiste néerlandaise passionnée par les animaux et installée en Norvège. Pour petits et grands curieux.



## L'Espace Robert Fiat tout sucre tout... miel



Produits de la ruche, mais aussi créations artistiques et saveurs locales envahissent l'Espace Robert Fiat les 28 et 29 novembre à l'occasion de la douzième édition de la fête du Miel des saveurs et des arts. La manifestation rassemble dix apiculteurs de l'Abeille Dauphinoise et 16 producteurs de savoureuses gourmandises ainsi qu'une quinzaine d'autres exposants qui présente au public des produits culturels et solidaires. Un rendez-vous à ne pas manquer ! ■

## A vos pinceaux !

La Ville propose aux artistes amateurs saint-égrévois -ou ayant une pratique artistique dans une association locale- de partir "En quête" de sensations et d'exposer le fruit de leur imagination dans les salons du Château Borel en décembre prochain. Inscription et dépôt des œuvres (limitées à deux) se font du lundi 23 au vendredi 27 novembre de 9h à 12h et de 14h à 17h30, à l'accueil de la mairie. L'exposition "Les arts en fête" sera pour sa part présentée au public du 3 au 13 décembre. A noter : un prix sera remis à l'artiste dont l'œuvre aura retenu l'attention du jury.

# LA VENCE SCENE

Samedi 7 novembre à 20h30

## Tremplin jeunes talents spécial danses urbaines

Annoncé depuis plusieurs mois maintenant, le Tremplin Danses Urbaines c'est maintenant à la Vence Scène ! Le temps d'une soirée, artistes solos ou groupes émergents de danses urbaines de toute la région se succèdent sur scène. Une fois sur les planches, il va leur falloir tout donner pour séduire à la fois le jury composé de professionnels du monde du spectacle et de quelques spectateurs tirés au sort dans la salle et surtout le public à grands coups de "hip-hop", "dancehall", "breakdance", ou encore de "reaggatone" ! Comme dans tout concours qui se respecte, les grands gagnants seront désignés à l'issue de la soirée organisée en partenariat avec le Pôle Jeunesse de la Ville de Saint-Egrève. Avant et après le show, la Bibliothèque municipale s'associe à la soirée et propose une



sélection de livres qui apportent un éclairage nouveau sur la soirée ! ■

En savoir plus: [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr)

**ATELIERS HIP-HOP** : en lien avec le tremplin danses urbaines du 7 novembre, le Pôle Jeunesse organise des ateliers hip hop le mercredi 4 novembre de 14h à 17h. Inscription au 04 76 56 59 80

Vendredi 20 novembre à 20h30

## Et que vive la Reine !



Avec la Compagnie des Gentils, le public de La Vence Scène se prépare à passer de l'autre côté du miroir. Après Vivaldi et sa carriole fantasmagorique que la joyeuse troupe a emmenée à Saint-Egrève l'an passé, c'est cette fois-ci l'univers d'Alice au Pays des Merveilles que les comédiens et musiciens s'approprient joyeusement pour raconter l'histoire d'une "rêve-olution" qui se fomentent contre la sempiternelle abominable reine rouge-noire-rouge qui a demandé au Chapelier fou de lui organiser les cérémonies de son re-re-re couronnement. Mêlant théâtre, musique et danse le spectacle regorge de trouvailles qui toutes servent la poésie du propos de Marie Bonnet et Aurélien Villard qui ont conçu et mis en scène ce spectacle. ■

### Autour du spectacle

Afin de se mettre dans l'ambiance si particulière de "Et que vive la Reine", la compagnie des Gentils a mis sur pied une exposition à découvrir du 5 au 15 novembre à l'Hôtel de Ville. Sous leur air foutraque, "Les Invention Sauv-skel-peuves du Chevalier Blanc", offrent aux visiteurs de véritables trésors d'imagination ou le pratique le dispute au poétique. A ne manquer sous aucun prétexte ! Entrée libre. Horaires d'ouverture le jeudi de 16h à 19h, les vendredi, samedi et dimanche de 14h à 17h30.

Samedi 14 novembre à 15h

### Séance animée

La programmation des séances animées continue avec Phantom Boy, le film d'animation français d'Alain Gagnol et Jean-Loup Felicioli. En écho à cette histoire qui se déroule à New York, une animation sur le thème de "la grosse pomme" est proposée aux spectateurs de La Vence Scène à l'issue de la projection.



web+



Renseignements : 04 76 56 53 18  
Billetterie : sur place  
ou [www.lavencescene.saint-egreve.fr](http://www.lavencescene.saint-egreve.fr)

# l'agenda du 6 au 22 novembre

DU 3 AU 28 NOVEMBRE

**Exposition, "L'atelier du CHAI"** par Mavi Boiano à la Bibliothèque Barnave. Entrée libre.

VENDREDI 6 NOVEMBRE

**Loto** du club des Mails à l'Espace Visancourt. 14h.

**Concert "Elvis et le Gospel... sur les chemins du bonheur !"** à La Vence Scène par la Chorale Clap yo'hands. Soirée proposée par Aide et Action en Isère. 20h30. En savoir + : 04 76 06 10 25

SAMEDI 7 NOVEMBRE

**Atelier yoga** parents-enfants par l'Association Familiale à l'Espace Eusope. De 10h à 11h30. En savoir + : 04 76 75 27 57.

**Volley-ball**, l'équipe N2 de l'USSE accueille Puygouzon-Castelnau à la Halle Jean Balestas. 20h.

**Spectacle**, Tremplin jeunes "dances urbaines" à La Vence Scène en partenariat avec le Pôle jeunesse à 20h30.

DIMANCHE 8 NOVEMBRE

**Après-midi dansant** avec la compagnie C.DAN.SE à la Maison des Solidarités et des Familles de 14h à 18h30. En savoir + : 07 82 93 01 62.

LUNDI 9 NOVEMBRE

**Permanence Info énergie** gratuite sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville. De 14h à 17h. Inscriptions au 04 76 56 53 00.

DU 9 AU 30 NOVEMBRE

**Enquête publique** relative au déclassement du domaine public communal d'une parcelle située à Prédieu.



MARDI 10 NOVEMBRE

**Mois du documentaire** : "La glace et le ciel" Ciné-échange à La Vence Scène. 20h30.



MERCREDI 11 NOVEMBRE

**Cérémonie** du 97<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 au Monument aux Morts et au Carré Militaire. 11h30.

JEUDI 12 NOVEMBRE

**Réunion publique** à l'Hôtel de Ville relative à la requalification du site "TMV" rue de Champy en salle du conseil de l'Hôtel de Ville. 18h30.

SAMEDI 14 NOVEMBRE

**Tennis de table**, championnat par équipe à la Halle Jean Balestas. Dès 13h.

**Séance animée** autour du film Phantom Boy La Vence Scène à 15h

**Théâtre**, "Le cabaret déjanté", sketches, impros et chansons dans une ambiance "bistro" mis en scène par Dominique et Jean-Claude Perraux d'A Vence Théâtre à l'Espace Europe. A 20h30. Réservations :

[www.a-venge-theatre.fr](http://www.a-venge-theatre.fr) ou 06 77 08 95 15.

**Bal folk** de la Pastourelle de la Vence au Patio. 20h30.

14 ET 15 NOVEMBRE

**Bourse aux livres** à la Maison des Solidarités et des Familles de 14h à 19h le samedi et de 10h à 17h le dimanche.

JUSQU'AU 15 NOVEMBRE

**Exposition "Les Inventions Sauvskel-peuves du Chevalier Blanc"** par la Cie Des Gentils dans les salles d'exposition du Château Borel. (voir aussi p. 18).

MERCREDI 18 NOVEMBRE

**L'heure du conte** à la Bibliothèque Barnave ouverte aux enfants de 4 ans et plus. 15h30.

DU 19 AU 29 NOVEMBRE

**Exposition "Patty, peinture & sculpture"** dans les salles d'exposition du Château Borel. Un vernissage en présence de l'artiste est programmé jeudi 19 novembre à 18h30.

JUSQU'AU 20 NOVEMBRE

**Enquête publique** à l'Hôtel de Ville dans le cadre de la concertation préalable du projet immobilier "TMV" rue de Champy.

VENDREDI 20 NOVEMBRE

**Atelier multimedia "Sauvegarder ses documents"** à l'Espace multimédia de la Bibliothèque Barnave. Atelier gratuit sur inscription. 10h.

En savoir + : 04 76 75 40 63.

**Documentaire "Le grand jour"**

## LA VENCE SCÈNE cinéma

▶ **L'Homme irrationnel** (VOSTF)

Le 6 novembre à 20h30 ; le 7 nov. à 18h30 ; le 8 nov. à 18h ; le 9 nov. à 20h30.

▶ **The Walk-Rêver Plus Haut**

Le 6 novembre à 18h ; le 7 nov. à 16h ; le 8 nov. à 20h ; le 9 nov. à 20h ; le 10 nov. à 17h30.

▶ **Seul sur Mars**

Le 7 novembre à 20h30 ; le 8 nov. à 15h et 17h.

▶ **Phantom Boy**

Le 7 novembre à 14h ; le 8 nov. à 15h ; le 14 nov. à 15h (séance animée).

▶ **La glace et le ciel**

Le 8 novembre à 20h30 ; le 10 nov. à 20h30 (ciné-échange).

▶ **007 Spectre**

Le 10 novembre à 17h30 et 20h ; le 11 nov. à 14h30, 17h30 et 20h ; le 13 nov. à 20h ; le 14 nov. à 14h, 17h et 20h ; le 15 nov. à 14h, 17h et 20h ; le 16 nov. à 20h ; le 17 nov. à 20h.

▶ **La dernière leçon**

Le 11 novembre à 20h30 ; le 13 nov. à 20h30 ; le 14 nov. à 17h30 ; le 15 nov. à 17h30 ; le 16 nov. à 14h ; le 17 nov. à 20h30.

dans le cadre de la Journée Internationale des droits de l'Enfant à la Vence Scène. 20h30.

**Théâtre musical "Et que vive la Reine !"** par la Compagnie des Gentils à La Vence Scène à 20h30. (voir p. 18)

SAMEDI 21 NOVEMBRE

**Mois du documentaire "Michael Jackson's This is it"** projection du documentaire de Kenny Ortega à la Bibliothèque Barnave. 17h.



▶ **Adama**

Le 11 novembre à 15h ; le 15 nov. à 15h.

▶ **Notre petite sœur** (VOSTF)

Le 11 novembre à 17h30 ; le 12 nov. à 20h ; le 16 nov. à 20h.

▶ **Mon roi**

Le 12 novembre à 20h ; le 14 nov. à 20h30 ; le 15 nov. à 20h.

▶ **Le fils de Saul** (VOSTF)

Le 18 novembre à 20h ; le 19 nov. à 20h30 ; le 21 nov. à 20h ; le 22 nov. à 20h.

▶ **Lolo**

Le 18 novembre à 20h ; le 21 nov. à 18h ; le 22 nov. à 20h30.

▶ **Avril et le monde truqué**

Le 18 novembre à 15h ; le 21 nov. à 15h ; le 22 nov. à 15h.

▶ **En mai fais ce qu'il te plaît**

Le 18 novembre à 15h ; le 19 nov. à 20h ; le 22 nov. à 17h30.

▶ **Nous trois ou rien**

Le 18 novembre à 17h30 ; le 21 nov. à 17h30 et 20h30 ; le 22 nov. à 18h.

▶ **Mune le gardien de la lune**

Le 18 novembre à 17h30 ; le 21 nov. à 15h ; le 22 nov. à 15h30.

▶ **Le grand jour**

Le 20 novembre à 20h30.



DIMANCHE 22 NOVEMBRE

**Cross de la Ville** dans le Parc de Fiancéy et alentours, 13 courses à partir de 10h30. (voir p. 17)

**Loto** de l'association Les copains d'abord à la Maison des Solidarités et des Familles. 14h

**Volleyball**, l'équipe N2 de l'USSE reçoit Toulouse à la Halle Jean Balestas. 15h.

## ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**  
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 (fermeture des portes de l'Hôtel de Ville et accueil standard jusqu'à 18h30 sauf le vendredi fermeture à 17h15). Jeudi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, le Cabinet du Maire et la Régie de l'eau et après prise de rendez-vous préalable)

**Formalités administratives :** **04 76 56 53 01**  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 8h30-12h15 et 13h30-17h15 et le jeudi 8h30-12h15 et 13h30-19h30

**CCAS :** **04 76 56 53 47**  
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15—mercredi et jeudi 8h30-12h15.  
Action sociale et logement sur RDV. Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV

## Permanence des élus :

Cabinet du Maire : **04 76 56 53 41**  
Catherine Kamowski, sur RDV  
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**  
Conseil départemental  
Pierre Ribeaud, député, 5<sup>e</sup> circ. de l'Isère : **04 76 92 18 96**  
77 place de la Mairie - 38660 La Terrasse. RDV un vendredi par mois le matin en mairie. Courriel : pierre.ribeaud@orange.fr

**Archives municipales :** **04 76 56 53 04**

## PERMANENCES

CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**  
sur rendez-vous le mardi de 8h30 à 11h30.

Conseil en énergie : **04 76 56 53 03**  
sur RDV un lundi par mois de 14h à 17h

Architecte : Sur RDV en mairie **04 76 56 53 17**

Ecrivains Publics : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi du mois, 9h-11h.

Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**

Sandrine Sougey, chaque mercredi de 9h à 12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève sur rendez-vous

Permanence juridique : un jeudi par mois de 17h à 19h30 et un mercredi par mois de 16h à 18h30 sur rendez-vous

Médiation : Edouard Tournier, conciliateur de Justice **04 76 56 53 00**  
les 1<sup>er</sup> jeudis du mois, 14h-17h sur RDV en mairie

Point Ecoute Intercommunal : **06 48 46 75 94**  
Permanence d'écoute psychologique sur rendez-vous le vendredi de 9h à 13h à la Maison des Solidarités et des Familles.

Centre de planification et d'éducation familiale : **04 76 75 33 04**  
2 rue du 19 mars 1962.

Mardi de 13h30 à 19h, mercredi jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30 ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

## SECURITE-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**

Gendarmerie : 12 rue des Peupliers **17** ou **04 76 75 30 93**

Centre antipoisons Lyon : **04 72 11 69 11**

Centre de secours : 2, rue de Planfay **04 76 27 99 10**

Secours en montagne, Isère : **112**

Urgence dépannage gaz naturel : **0800 47 33 33**

Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

## SANTÉ

Allosécu : **0820 900 900**

SIDA Info Services (n°vert) : **0800 840 800**

Ambulance VSL : **04 76 75 34 04**

Cliniques Vétérinaires

du Néron (Dr Moriceau et Moutard) : **04 76 04 84 69**

de Fiancay (Dr Eckert) : **04 76 75 32 84**

## SERVICES

Radio Taxi banlieue : **04 76 54 17 18**

## SERVICES PUBLICS

Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron **04 76 13 18 05**  
(MEEN) 4 av Général de Gaulle. Permanence accueil information et orientation, ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point

Information Jeunesse. Lundi de 14h à 17h30 ; mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ; vendredi de 8h à 12h30.

**La Poste :** 63, av. du Général de Gaulle **3631**  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, jeudi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

**SNCF Saint-Egrève :** 1, rue des Bonnais **3635**

Du lundi au vendredi, 10h-13h et 14h-18h.

**Trésorerie Principale :** **04 76 75 32 79**

**GRDF raccordement :** **09 69 36 35 34**

**EDF raccordement :** **0810 14 46 84**

**La Métro :** **04 76 59 59 59**

Régie Assainissement : **04 76 59 58 17**

Collecte des ordures ménagères : **0800 500 027**

Déchèterie : 45, rue du Pont Noir **0800 500 027**

Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45.

**Régie des eaux :** **04 76 56 53 20**

## PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h, et tous les soirs (sauf le dimanche) de 19h à 20h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 07 au 13/11 : pharmacie Chailier **04 76 75 43 42**

Domaine Barnave, Du 14 au 20/11 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**

Centre Commercial "La Pinéa" Du 21 au 27/11 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**

121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux Du 28/11 au 04/12 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**

Centre Commercial "Les Charmettes" Du 05 au 11/12 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**

61 bis avenue du Général de Gaulle

## À SAINT-ÉGRÈVE : LA RÉFÉRENCE LOCALE DE L'IMMOBILIER



**Yves Lorinquer**  
IMMOBILIER

Vos conseillers

Jean-Yves LAMARCA  
et Patricia SCHMITT

Place du Pont de Vence



FONTANIL

Maison individuelle, au calme, sur beau terrain clos avec piscine, séjour très lumineux, expo Sud, 3 chambres et studio, nombreuses dépendances.

**CLASSE ÉNERGIE : E 365 000 €**



ST-EGREVE

La Monta, dans petite copropriété sécurisée, T3 avec 2 chambres, cuisine ouverte sur séjour et terrasse S/O. Charges copro : 840 €/an.

**CLASSE ÉNERGIE : D 229 000 €**



MONT-ST-MARTIN

Grande et belle maison en pierre, rénovée, 3 chambres + bureau, env. 170 m<sup>2</sup> sur 930 m<sup>2</sup> terrain. À 7 mn au-dessus du centre du Fontanil.

**CLASSE ÉNERGIE : D 410 000 €**



FONTANIL

Spacieux T3 dans résidence récente, cuisine équipée, 2 chambres avec placards, séjour ouvrant sur terrasse Sud d'env. 91 m<sup>2</sup>. Charges 944 €/an.

**CLASSE ÉNERGIE : C 200 000 €**

Toutes nos offres sur [www.lorinquer.com](http://www.lorinquer.com) - Tél. 04.38.02.03.00

## Julien MOURIER

### Espaces Verts

DEVIS GRATUIT




Entretien Espaces Verts -Elagage  
Taille de haies - Débroussaillage -Tonte

Tél: 06 70 86 92 05

ICI  
VOTRE PUBLICITÉ

☎ 04 76 54 43 10



# expression politique

Groupe

## Priorité Saint-Egrève

### Prévention des risques : prévenir, anticiper, organiser, voilà notre rôle !

Les risques majeurs à Saint-Egrève, nous connaissons. Qui a oublié l'incendie du Néron en 2003 ou certains épisodes d'inondations qui ont touché des secteurs de notre ville, pour ne citer que ces quelques exemples. L'actualité récente nous a aussi montré, et de manière dramatique, que les éléments peuvent être plus forts que nous. Le rôle d'une ville comme la nôtre est de prévenir les risques, d'anticiper les réponses à apporter en cas de crise et d'organiser les moyens de secours à mettre en œuvre. En une phrase, nous devons nous préparer à secourir les Saint-Egrévoises et les Saint-Egrévois. D'abord, prévenir. Nous le faisons depuis longtemps. Ce sont pour les éléments les plus récents et les plus visibles, les travaux de protection contre les chutes de pierres le long du Néron. Même si nous sommes aidés par l'Etat et le Département, ce sont des travaux coûteux. C'est encore le plan de prévention contre les inondations, intégré dans le PLU. C'est aussi la règle du PLU des 30 % d'espaces verts des parcelles pour les nouvelles constructions qui nous permettent de ne pas imperméabiliser les sols ou l'encouragement à réaliser des toitures végétalisées. Cela permet à l'eau de pluie d'être absorbée là où elle tombe et de ne pas ruisseler, déborder et inonder. Anticiper, ensuite. Cela veut dire à la fois s'informer sur la possibilité de survenance d'un risque, météo par exemple mais surtout nous être préparés à réagir de la meilleure des façons possibles, en cas de crise. C'est la mission du Plan Communal de Sauvegarde que nous élaborons en ce moment pour organiser, le cas échéant, les moyens pour revenir à une situation normale. Le rôle de la Ville, de ses agents et de ses élus, dans le cas d'un événement majeur devient central : organiser les moyens, coordonner les actions et informer les habitants de ce qui se passe, telles sont les missions qui nous reviennent.

Tranquillement, sereinement et avec détermination, comme en toutes choses, nous nous y employons.

Pascal de FILIPPIS

Président du Groupe Priorité Saint-Egrève

Groupe

## Saint-Egrève Autrement



### Propositions pour renforcer la Démocratie Locale à Saint-Egrève

Saint-Egrévois, vous devez le savoir, la Démocratie Locale à Saint-Egrève ne va pas bien ! En témoigne l'échange très vigoureux entre la majorité et notre groupe lors du dernier conseil municipal (article du DL à disposition). Le déséquilibre est trop important entre les moyens de la majorité et ceux de l'opposition, ce qui conduit à une absence de débat que ce soit en commissions ou en conseil municipal. Pourtant les enjeux ne manquent pas !

Parce que la démocratie locale est la garante de la cohésion sociale, nous faisons les propositions suivantes pour vitaliser le débat sur la commune :

1. Fournir aux élus de l'opposition, dans des délais raisonnables, tous les éléments nécessaires aux débats sur des questions municipales, intercommunales ou liées à l'agglomération.
2. Mieux positionner cette tribune et en accroître la taille pour permettre aux groupes de l'opposition d'aborder des sujets de fond. Proposer également une tribune politique dans le Supplément au Journal Municipal pour expliciter le sens de nos votes en conseil municipal.
3. Instaurer en début de chaque conseil municipal une session de questions orales pour que les habitants assistent et participent aux séances.
4. Permettre aux élus de l'opposition d'être présents aux réunions des Conseils des Habitants en tant qu'observateurs.

Des moyens pour l'opposition, proportionnés à ceux de la majorité, sont indispensables pour donner enfin une réalité à la démocratie locale et pour nourrir le débat public.

F CHARAVIN, JM PUECH et H BELRHALI (hassan.belrhali.ps@gmail.com)

Groupe

## Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

### Comment se passe un Conseil Municipal à St-Egrève?

Les Conseils Municipaux sont publics. Pourtant, les soirs de Conseil, l'assistance est bien maigre : le journaliste du Dauphiné et un ou deux habitants tout au plus. Pourquoi ? A quoi sert donc le Conseil Municipal ? "Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune" (L.2121-29 du Code général des Collectivités territoriales). La délibération est définie dans le Larousse comme "l'Action de réfléchir, d'examiner une question ; discussion". Cette définition n'est pas celle retenue par la majorité municipale et par le Maire. Si parfois un semblant de débat émerge, il est systématiquement étouffé à la première occasion, y compris lorsque nos arguments sont constructifs. Le sujet traité est présenté – souvent rapidement et partiellement – puis un texte est soumis au vote. Une fois adopté, il devient une délibération. La liste de celles-ci est reprise dans le "compte rendu" du Conseil qui ne garde aucune trace des questions, remarques et des tentatives de débats. Ces délibérations présentées exclusivement par la majorité sont aussi systématiquement adoptées par tous ses membres ! Les questions posées par les élus de l'opposition énervent souvent le maire qui préside chaque séance. Seraient-elles considérées comme du temps perdu ? Quant aux élus de la majorité, ils ne prennent la parole que quand le Maire le leur demande. Pas d'initiatives intempestives ! Y a-t'il vraiment des débats dans cette majorité ? Le silence des membres de la majorité pendant le Conseil nous surprend et nous inquiète. Nous pensons que de nombreuses décisions sont prises sans discussions au sein même de cette majorité.

Le prochain Conseil sera consacré à la présentation du budget pluriannuel et au débat obligatoire d'orientation budgétaire. C'est là que les grandes orientations de la Ville sont décidées et réservent parfois des surprises. Pour avoir un vrai débat le 18/11 à 19 h, nous avons besoin de votre participation. Ceux qui le souhaitent peuvent nous rencontrer quelques jours auparavant.

Laurent Amadieu, Brigitte Ruef, Tania Bustos  
groupe.eco.sol@orange.fr

Groupe

## Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

### Baisse des dotations de l'Etat : alerte et action !

A l'appel de l'association des Maires de France, des élus de diverses sensibilités politiques se sont mobilisés en grand nombre contre la baisse considérable des dotations de l'Etat aux collectivités locales. C'est un fait inédit. Il faut dire que le gouvernement n'y va pas avec le dos de la cuillère. Il a décidé de réduire les aides financières de l'Etat aux collectivités de 28 milliards entre 2014 et 2017. Dans le même temps il offre 41 milliards d'avantages fiscaux aux entreprises. Cette décision ne peut qu'engendrer l'asphyxie financière des communes et la colère des élus.

Cette politique d'austérité a des conséquences désastreuses pour les services publics locaux, pour l'emploi, et toute l'économie. Baisse des dotations, transferts des charges de l'état sur les collectivités sans compensation financière, les communes ne pourront plus satisfaire tous les besoins minima des habitants dans les domaines scolaires, sportifs, culturels, associatifs. Pour St-Egrève les baisses des recettes de l'Etat s'élèvent à 200 000 € en 2014, 470 000 € en 2015 et plus d'un million et demi d'ici 2017. C'est énorme !

Comme pour 2015 je tire la sonnette d'alarme pour la préparation du budget 2016.

La majorité municipale, à juste titre, dénonce cette situation, mais elle se veut rassurante sur sa capacité à tenir ses engagements pris devant la population. Ce n'est pas réaliste !

Face aux baisses considérables des dotations, les communes sont placées devant des choix draconiens : réduire, repousser, supprimer certains investissements, et dépenses de fonctionnement, diminuer les subventions très utiles à la vie des diverses associations, ou augmenter les impôts locaux ?

Ce n'est pas acceptable ! Il faut réagir. St-Egrève doit participer à la mobilisation avec les Maires de France pour s'opposer aux baisses des dotations d'Etat et aux réformes territoriales pour que vivent les communes, échelon essentiel de la démocratie.

Sylvie Guinand, Front de gauche- P.C.F  
<https://gaucheauthentiquestegreve.wordpress.com/>

**PUBLI**  
L'essor de vos idées



*Communication  
Régie publicitaire*



**Une stratégie de communication authentique, positive et durable.**

8, rue de Mayencin - 38400 St Martin d'Hères  
Tél. 04 76 44 63 76 - Fax 04 76 42 48 88  
E-mail : [publiz@wanadoo.fr](mailto:publiz@wanadoo.fr)



REINVENTONS L'HABITAT DE DEMAIN...  
PRESQU'ILE Grenoble

**CASTEL'0** résidence



**22 appartements**  
du T2 au T4  
Accession à la propriété

**7 appartements**  
Habitat participatif

3 familles peuvent encore rejoindre le groupe

T3 à partir de **191 000 €\*** Lot n° A402  
Dernier T4 à **233 000 €\*** Lot n° A601

**Nos Prestations de standing :**

- Plancher chauffant
- Parquet dans les pièces à vivre
- Smart grid (indication de consommation tous fluides)
- Menuiseries extérieures bois
- Toiture végétalisée

\*Sous conditions de plafond de ressources



**ISERE HABITAT**  
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT



d'une grande idée, nous avons fait un métier. LES COOP'HA

APPLICATION ISERE HABITAT DISPONIBLE  



**04 76 68 38 60**  
[WWW.ISERE-HABITAT.FR](http://WWW.ISERE-HABITAT.FR)

**Nouveau Magasin**

# BAROISconcept



**BAROISconcept**  
3, rue du lac  
Avenue de l'île brune  
38120 St Égrève  
04 76 47 11 56

Agencement  
Cuisine  
Décoration  
Mobilier  
Arts de la table  
Électroménager  
Possibilité de sur-mesure

 **atelier Alain Barois**  
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Égrève  
04 76 75 77 37  
06 80 84 23 53

**L'ACCESSION ABORDABLE  
SÉCURISÉE**

**SAINT-MARTIN-LE-VINOUX CHARL'&STONE**



**EN AVANT-PREMIÈRE**

**19 APPARTEMENTS DU T2 AU T4**  
▶ accession à la propriété et habitat participatif

**ISERE HABITAT**  
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT

**04 76 68 38 60**  
WWW.ISERE-HABITAT.FR

APPLICATION ISERE HABITAT DISPONIBLE  
Google play  
App Store

**Krys™**

**D. BAPST**  
Opticien conseil

*Besoin de lunettes ?  
Ayez le bon œil !*

Votre opticien Krys à St Egrève

- 5 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

*Tiers payant      Paiement adapté*

**04 76 75 61 18**

Centre commercial Les Charmettes

**Vousre SPÉCIALISTE**  
**SKI NORDIQUE**  
**Sport en CLUBS et Collectivités**

**TWINNER**  
**VANGI SPORT**  
**SAINT EGREVE**  
**vangi-sports.com**

**VANGI**  
**SPORTS-EGREVE**

C.C. Les Charmettes- 19, route de Grenoble - 38120 **ST-EGREVE**  
Tram E - Arrêt "Le Muret" - **Tél. 04 76 75 10 20**  
vangi.sports@wanadoo.fr

**NOUVEAU**

CLICK & COLLECT  
ou sur  
**vangi-sports.com**

**du 7 OCTOBRE  
au 5 DÉCEMBRE**  
**LIQUIDATION  
TOTALE du STOCK\***  
avant changement d'enseigne

\* dans la limite des stocks disponibles en magasin

